

NOTE DE PRESENTATION

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA DETTE

Depuis plusieurs années, la Ville s'inscrit dans une politique de maîtrise de sa gestion financière et en particulier de la charge de sa dette. La gestion active de cette dernière concilie l'objectif majeur de baisse des frais financiers avec celui de maîtrise des aléas liés à la fluctuation des taux d'intérêt.

Le contexte très volatile des marchés financiers doit conduire la Ville à pouvoir souscrire tous les instruments disponibles pour la gestion de sa dette et de sa trésorerie. L'utilisation de ces instruments est définie par la circulaire du 25 juin 2010 (NOR/IOC/B/10/15077/C) et le recours à l'emprunt est désormais encadré par la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 et son décret d'application n°2014-984 du 28 août 2014.

Au regard de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, des dispositions de la circulaire précitée, et pour répondre aux exigences de réactivité nécessaire pour agir sur les marchés financiers, il est nécessaire que l'assemblée délibérante donne délégation au Maire pour recourir aux produits de financement et aux instruments de couverture.

Dans le cadre de la réglementation précitée, il convient :

- ✓ de rendre compte de la situation de la dette de la collectivité
- ✓ de présenter la stratégie d'endettement de la collectivité

1. SITUATION DE L'ENCOURS DE DETTE

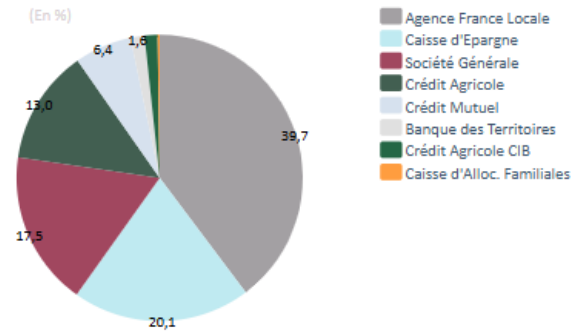
1.1. Caractéristiques de l'encours au 01/01/2025

L'encours global de dette au 1er janvier 2025 s'élève à 30,5 M€

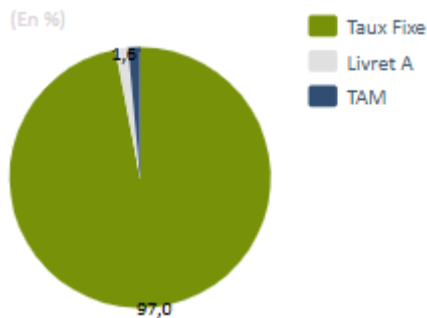
Données générales

	31/12/2024	20/01/2025
Encours	30 481 994.92	30 446 994.92
Nbre d'emprunts	15	15
Durée résiduelle	11 ans 2 mois	11 ans 2 mois
Vie moy. Résiduelle	5 ans 8 mois	5 ans 8 mois
Taux moyen annuel	1.55%	1.49%
Taux de marché	2.08%	2.35%

Répartition par prêteur



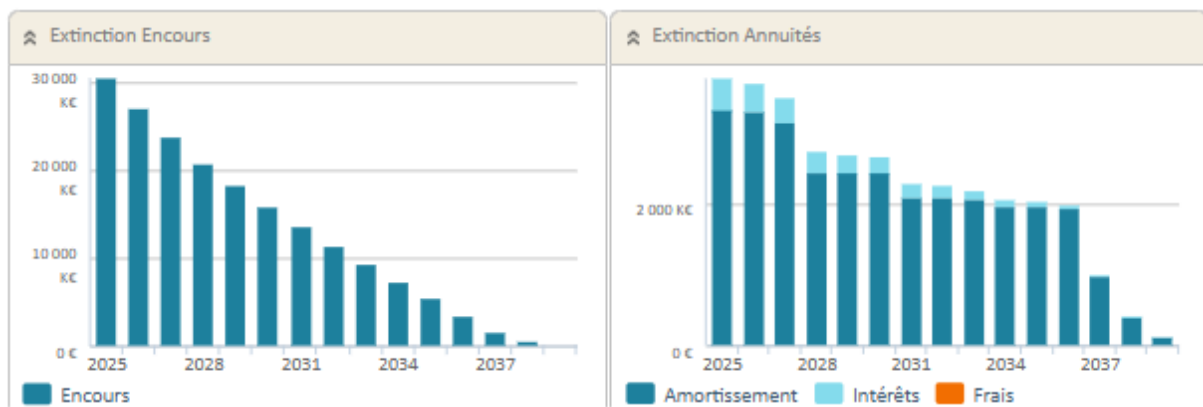
Répartition par indices



Répartition Gissler



Charge prévisionnelle de la dette



1.2. Opérations menées au cours de l'exercice 2024

Nouveaux financements long terme :



La commune de Montfermeil n'a mobilisé aucun nouvel emprunt au cours de l'exercice **2024**.

Arbitrage de taux / Remboursement anticipé :

Deux emprunts de la Banque des territoires ont été remboursés par anticipation pour un montant proche de 1,1 M€. Cette opération permet de réduire le montant des intérêts à payer au cours des prochaines années.

Financements disponibles

Les derniers emprunts réalisés en 2022 ont été mobilisés dans le cadre des enveloppes souscrites avec la Société Générale en 2006 et 2008. De ce fait, pour tout besoin de financement, la commune devra lancer une consultation bancaire.

Banque		
Année de signature	2006	2008
Montant initial	5 M€	5 M€
Durée	30 ans	30 ans
Mode d'amortissement	Progressif, Constant ou à la carte	Progressif, Constant ou à la carte
Conditions financières	EURIBOR + 0,035% TAG + 0,065% Taux Fixe (swap + 0,035%)	EURIBOR + 0,09% TAM + 0,19% Taux Fixe (swap + 0,09%)
Plafond au 01/01/2025	2 000 000 €	3 655 778 €
Consolidations au 01/01/2025	1 918 131 €	3 431 189 €
Disponible au 01/01/2025	81 869 €	224 589 €

1.3. Besoins de financement exercice 2025

Compte tenu du programme d'investissements de la collectivité, le montant d'emprunt inscrit au Budget primitif 2025 s'élève à 16 318 258,56 €.

2. Stratégie d'endettement de la collectivité

2.1 Situation économique actuelle et prévisions sur les taux d'intérêts

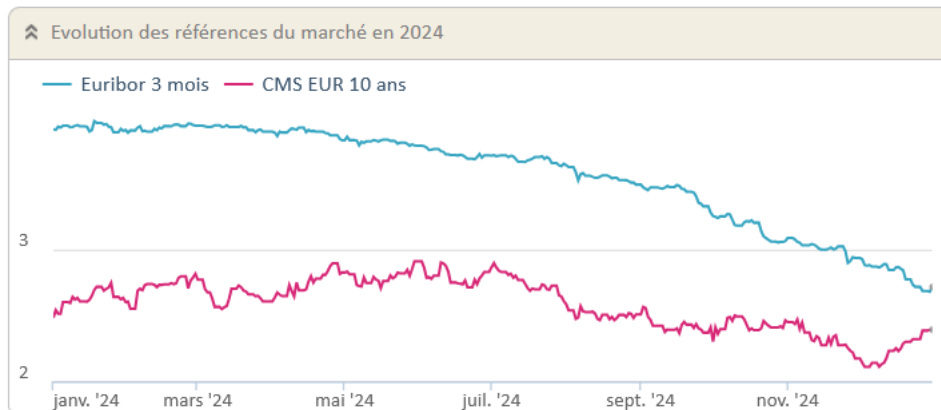
Si les années 2022 et 2023 ont été marquées par de fortes tensions inflationnistes, 2024 a permis un retour à des niveaux plus habituels et se rapprochant des 2%, cible recherchée par la Banque Centrale Européenne.

Alors que la croissance économique demeure fragile en Zone Euro, la Banque Centrale Européenne a entamé le cycle de baisse des taux directeurs dès le 6 juin 2024 faisant passer le taux de dépôt de 4% à 3,75%. Les signaux restent bons du côté de l'indice des prix, la BCE a réitéré un même mouvement baissier en septembre, octobre et décembre conduisant le taux de dépôt à 3%.

Cette tendance devrait se poursuivre en 2025 pour soutenir une activité économique qui demeure fragile et chahutée par les nombreux risques géopolitiques (Guerre en Ukraine, conflit au Moyen-Orient, Nouvelle gouvernance américaine...).

Dans ce contexte, toutes les références de taux sur les marchés financiers ont diminué :

- Les taux long terme avaient anticipé ce mouvement baissier dès le 4^{ème} trimestre 2023. Aussi, en 2024, la volatilité est restée forte mais la référence 10 ans (CMS EUR 10 ans) a continué de perdre quelques points de base pour finir à l'année à un niveau proche de 2,40%
- Les taux court terme ont accompagné les décisions de la BCE et enregistré une baisse régulière tout au long de l'année 2024



Pour l'année 2025, la tendance devrait se poursuivre :

- Les taux longs devraient encore connaître une forte volatilité en fonction des événements mondiaux,
- Les taux courts devraient poursuivre leur baisse en suivant les prochaines interventions de la Banque Centrale Européenne et pourraient se rapprocher d'un niveau proche de 2,20%. La question porte aujourd'hui plus sur leur rythme de baisse que sur leur trajectoire globale sur l'année.

2.2 Accès au crédit / liquidité

Le marché bancaire du secteur public local est resté plutôt favorable tout au long de l'année 2024. Les collectivités qui ont eu besoin d'emprunter ont pu profiter de bonnes mises en concurrence avec a minima 4 ou 5 propositions différentes.

Deux banques se sont montrées les plus compétitives :

- La Banque Postale, établissement qui profite des conditions de refinancement favorables de la CAFFIL avec la garantie de l'Etat,
- L'Agence France Locale, la banque des collectivités locales, qui reste également bien perçue par les investisseurs.

Au contraire, les banques mutualistes (Caisse d'Epargne, Crédit Agricole et Crédit Mutuel) sont souvent restées en retrait. La Société Générale a revu sa stratégie commerciale en cours d'année, et n'a prêté que ponctuellement aux collectivités territoriales, réservant sa liquidité aux syndicats (Eau/Assainissement/Déchets) et aux SDIS.

Dans un marché volatile, les conditions financières ont été assez hétérogènes, variant nettement d'une banque à l'autre, et entre collectivités. Les meilleurs taux fixes se sont approchés de 3% en toute fin d'année 2024, le niveau moyen annuel se situant plutôt autour de 3,50%.

Du côté des taux révisables, les marges ont augmenté au cours du 2^{ème} semestre. La situation financière de l'Etat français et l'instabilité politique expliquent cette hausse, qui restera à confirmer sur 2025.

2.3 Objectifs poursuivis par la ville

La gestion de la dette de la collectivité doit permettre de répondre aux objectifs suivants :

- ✓ sécuriser l'accès à la liquidité pour couvrir le besoin de financement généré par la politique d'investissement de la collectivité,
- ✓ mener une gestion de trésorerie permettant d'ajuster régulièrement le niveau de l'encours nécessaire,
- ✓ maîtriser les aléas financiers liés à la fluctuation des taux d'intérêts ne permettant pas de connaître a priori la charge de la dette
- ✓ saisir les opportunités offertes par les marchés financiers pour diminuer ou limiter le coût de l'endettement
- ✓ disposer d'un encours souple permettant d'ajuster la dette aux besoins financiers de la collectivité.

2.4 Stratégie globale proposée

Cette stratégie repose essentiellement sur un couple "opportuniste-sécurité" qui peut conduire la ville à profiter de conditions conjoncturelles, qu'il s'agisse d'anticipations à une hausse ou une baisse, des taux court ou long terme, d'anomalies sur les taux réels ou anticipés.

De façon plus générale, la ville doit être en situation de saisir toutes les opportunités offertes par les marchés.

Ainsi, la collectivité souhaite poursuivre la stratégie suivante :

Poursuivre l'optimisation de sa dette par :

- ✓ La signature et l'utilisation de contrats d'emprunts les plus souples possibles alliant gestion de la trésorerie et arbitrage de taux d'intérêt (phases de mobilisation, remboursements temporaires, multi indexation...)
- ✓ La renégociation, le remboursement anticipé et/ou le refinancement des emprunts "inadaptés" ou trop chers par rapport aux conditions actuellement obtenues.

Maîtriser les aléas de taux :

- ✓ En arbitrant taux fixes contre taux indexés ou taux indexés les uns contre les autres pour sécuriser la charge financière ou capter une opportunité de marché ;
- ✓ En ayant recours, aux instruments de couverture de taux d'intérêt.
- ✓ En disposant régulièrement d'informations (situation des marchés, évolution des contrats, valorisation...) transmises par les établissements financiers.

2.5 Produits

Afin de mettre en œuvre sa stratégie, la collectivité souhaite recourir aux produits suivants :

- ✓ Produits de financement (court terme et long terme),
- ✓ Contrats de couverture (Swaps, FRA, Cap, Floor, Collar)

Tous ces produits respecteront les recommandations formulées par la circulaire du 25 juin 2010 et les dispositions prévues par le décret du 28 août 2014. Enfin, dans la mesure du possible, une mise en concurrence sera organisée avant la contractualisation de chaque produit.

Annexe : Etat détaillé de la dette

Numéro fiche	Numéro du Contrat	Banque	Date de Réalisation	Dernière échéance	Périodicité	Position financière	Marge	Taux 2024	Dettes au 01/01/2024	Dettes au 01/01/2025
060329	060329-061329	Crédit Agricole CIB	15/03/2007	15/03/2027	Annuelle	TAM	0.05	3.76	600 000.00	450 000.00
1339-1340	1339-1340	Agence France Locale	20/12/2021	22/12/2036	Trimestrielle	Taux Fixe		0.92	6 933 333.36	6 400 000.04
16492	16492/001/025	Société Générale	15/07/2013	15/07/2033	Trimestrielle	Taux Fixe		2.07	1 365 000.00	1 225 000.00
16492-2022	16492	Société Générale	19/12/2022	19/09/2036	Trimestrielle	Taux Fixe		2.85	752 121.08	693 131.16
17415	17415	Société Générale	21/12/2022	21/12/2037	Trimestrielle	Taux Fixe		2.95	3 695 126.36	3 431 188.76
2014010	2014010	Caisse d'Alloc. Familiales	23/04/2015	05/09/2025	Annuelle	Taux Fixe		0.00	14 400.00	7 200.00
2014018	2014018	Caisse d'Alloc. Familiales	25/04/2016	05/06/2025	Annuelle	Taux Fixe		0.00	8 640.00	4 320.00
2017027	2017027	Caisse d'Alloc. Familiales	05/06/2018	05/06/2028	Annuelle	Taux Fixe		0.00	70 200.00	56 160.00
40446708	404467 73	Crédit Mutuel	01/12/2006	30/11/2026	Annuelle	Taux Fixe		0.71	455 147.48	304 500.73
40446710	404467 73	Crédit Mutuel	24/02/2009	31/01/2024	Annuelle	Taux Fixe		0.10	169 192.75	0.00
40446711	404467 74-011	Crédit Mutuel	27/02/2009	31/01/2024	Annuelle	Taux Fixe		0.10	125 696.54	0.00
40446712	40446774	Crédit Mutuel	01/01/2012	31/01/2027	Annuelle	Taux Fixe		0.59	2 212 000.00	1 659 000.00
5063539	5063539	Banque des Territoires	18/04/2017	01/08/2024	Annuelle	Livret A	0.60	3.40	688 042.65	0.00
5063548	5063548	Banque des Territoires	31/07/2017	01/08/2024	Annuelle	Livret A	0.60	3.50	489 228.40	0.00
5063715	5063715	Banque des Territoires	01/09/2015	01/05/2037	Annuelle	Livret A	1.00	4.00	513 147.60	476 494.20
646474	00000646474	Crédit Agricole	03/08/2015	03/08/2030	Annuelle	Taux Fixe		1.62	2 333 333.36	2 000 000.03
778056392K	00778056392K	Crédit Foncier de France	01/10/2014	01/02/2024	Annuelle	Taux Fixe		0.98	436 853.50	0.00
914-916	914-916	Agence France Locale	20/03/2019	20/03/2039	Trimestrielle	Taux Fixe		1.38	6 100 000.00	5 700 000.00
961672	961672	Crédit Agricole	22/03/2017	22/03/2037	Annuelle	Taux Fixe		1.31	2 100 000.00	1 950 000.00
9853081	9853081	Caisse d'Epargne	15/03/2017	05/02/2037	Trimestrielle	Taux Fixe		1.19	6 625 000.00	6 125 000.00
TOTAL GENERAL									35 686 463.08	30 481 994.92